

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

“PRODUCTIONS HORTICOLES”

Spécialité :

Productions Florales et Maraichères

<p>PUBLIC CONCERNE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Futurs horticulteurs ou maraîchers nés après le 01 Janvier 1971 qui doivent justifier de la capacité professionnelle pour obtenir les aides à l'installation. - Jeunes et adultes désireux de trouver un emploi ou de créer une entreprise dans le secteur de la production horticole. - Personne envisageant à la fin de la formation une
<p>OBJECTIFS</p>	<p>Etre Capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'assurer l'ensemble des tâches de gestion technique et économique qui doivent être accomplies par un chef d'exploitation en horticulture. - d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires à un salarié exerçant son activité dans une entreprise horticole.
<p>PRE-REQUIS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau scolaire de fin de seconde générale. - Expérience professionnelle dans la production horticole et maraîchère souhaitable.
<p>CONDITIONS D'ADMISSION</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etre âgé de plus de 18 ans. - Justifier d'un diplôme ou titre homologué de niveau V ou avoir suivi une scolarité jusqu'en fin de classe de première de second cycle long.
<p>DATES DUREE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 1480 heures à temps plein (35 heures/semaine) dont 1200 heures en Centre de Formation, 280 heures en Séquences Pratiques. • de Août (année n) à Juin (année n+1) • Inscriptions tout au long de l'année. • Individualisation des parcours en fonction des acquis.
<p>INDEMNITES DURANT LA FORMATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Versée par le CNASEA selon les règles applicables aux stages de formation continue. - Par les ASSEDIC pour les personnes bénéficiant de l'Allocation Retour Emploi (ARE). - Par l'ENTREPRISE pour salarié en Congé Individuel de Formation (CIF), en Congés de Reconversion (CR) ou en Contrat de Professionnalisation par alternance.

PROGRAMME DE FORMATION

**Formation organisée en 17 Modules
validée par un contrôle continu et 3 épreuves terminales.**

	Connaissance et pratique de la langue française.
MG2	Connaissance et pratique d'une langue étrangère.
MG4	Education culturelle et techniques de communication
MG5	Connaissance du monde contemporain .
MP1	Connaissance mathématiques et traitement de données
MP2	Connaissance des systèmes vivants.
MP3	Chimie du vivant du sol, du sol et de l'environnement
MP4	Diagnostic de l'exploitation horticole dans son environnement.
MP21	Economie et politique des productions.
MP22	La plante, le sol, le climat
MP23	Technologies horticoles.
MP12	Gestion de l'Entreprise Horticole.
MP212	Les végétaux et les produits Horticoles.
MP213	Le conditionnement des végétaux.
MP214	Conduite des productions de plein champs
MP215	Conduite des productions sous abri.

INSCRIPTION - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES - RENDEZ-VOUS

C.F.P.A. du Tarn - Route de Toulouse - 81000 ALBI

De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

☎ 05.63.38.07.46. - 📠 05.63.38.58.99.

E-mail : cfppa.albi@educagri.fr

Site internet : fonlabour.educagri.fr

